



# Le Diagnostic prospectif du foncier agricole de Pontgibaud Sioule et Volcans, Saint Ours-Les-Roches, Pulvérières

SEPTEMBRE 2013

## SOMMAIRE

Une volonté commune d'agir en faveur de l'agriculture

Un réseau agricole dynamique et varié

Une déprise agricole prévisible pour les années à venir

Des candidats motivés mais manquant de moyens...

Action : Intégrer le Réseau pour la Transmission du Foncier

Un parcellaire agricole dispersé

Action : Réaliser un programme d'amélioration foncière

Une dynamique agricole propice aux projets

Des agriculteurs et des produits à valoriser

Pour plus d'informations

NB : source des photos, graphiques, tableaux présentés dans cette synthèse : CER France Horizon 63, 2013.

## Une démarche collective en faveur de l'agriculture locale

En 2012, Pontgibaud Sioule et Volcans et les communes de Saint Ours-Les-Roches et de Pulvérières ont choisi de réaliser un diagnostic prospectif de leur foncier agricole.

### Leurs objectifs :

- Mieux connaître l'agriculture et les utilisateurs de foncier

agricole du territoire pour mieux répondre à ses besoins et favoriser sa dynamique,

- Anticiper l'évolution possible des exploitations pour agir sur le devenir durable de l'agriculture locale.

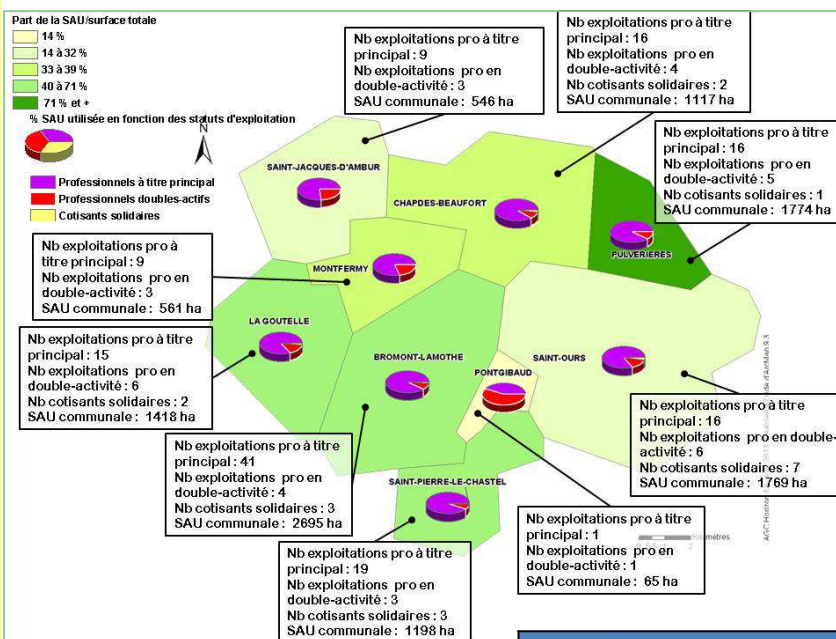
Le CER FRANCE HORIZON 63 a mené cette étude,

cofinancée par le Conseil Général du Puy-de-Dôme, de novembre 2012 à septembre 2013, avec la participation de près de 160 personnes.



Réunion publique à Pontgibaud, Novembre 2012

## Un réseau agricole dynamique et varié



- 20 % ont moins de 40 ans.  
→ Population agricole vieillissante avec un léger déséquilibre générationnel.

- SAU moy./exploitant = 49 ha.  
- Formes sociétaires relativement peu nombreuses : principalement familiales, avec 2 ou 3 associés.

- Productions variées : bovins viande et lait prédominants mais élevages mixtes et ateliers hors-sols très présents.

- Diversification agricole présente : vente directe/indirecte, accueil à la ferme, labels de qualité, etc.

- Entraide développée : nombreuses CUMA, matériel en commun, etc.

Les exploitations de cotisants solidaires, une affaire de famille :

- 19 exploitations.

- 182 ha exploités.

- Majorité de salariés non

agricoles, installés en individuel.

- Structure familiale conservée.

→ Fort attachement au patrimoine et au foncier.

- Principales productions = élevage allaitant (ovin, bovin, équidé) et vente d'herbe.

- Tous ont plus de 40 ans et sont majoritairement encore en activité.

Avec près de 70 % de la surface agricole en herbe, l'agriculture locale est orientée vers l'élevage, principalement bovin.

Selon les derniers recensements généraux agricoles, le territoire a perdu 215 exploitations (toutes catégories confondues) entre 2000 et 2010. Comme à l'échelle nationale, les sièges disparaissent et les exploitations restantes s'agrandissent.

Aujourd'hui, le diagnostic a recensé 195 exploitations :

- 176 dites professionnelles (+ de 12,5 ha) à titre principal et en double-activité

- 19 cotisants solidaires (entre 5 et 12,5 ha) : principalement des salariés

non agricoles.

La diversité des utilisateurs de foncier et la part importante des doubles-actifs et des cotisants solidaires sont à remarquer sur ce territoire.

### Des exploitations professionnelles traditionnelles :

- 142 exploitations à titre principal

- 35 doubles-actifs

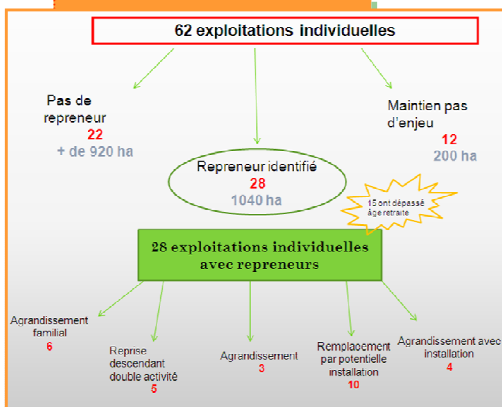
- plus de 10 700 ha exploités.

- 30 % ont 55 ans et plus.

|                             | Individuel | GAEC | EARL | SCEA | Double-actif | TOTAL      |
|-----------------------------|------------|------|------|------|--------------|------------|
| Nombre d'exploitations      | 113        | 22   | 5    | 1    | 35           | 176        |
| Nombre d'exploitants        | 113        | 56   | 10   | 2    | 35           | 216        |
| SAU déclarée totale (ha)    | 6130       | 2835 | 365  | 5    | 1165         | 10 495 + 5 |
| SAU moyenne/exploitant (ha) | 54         | 51   | 52   | 5    | 33           | 49         |

| Productions           | Ovins-caprins | Vente d'herbe | Autres (équins, céréales, bovins allaitants, laitiers) |
|-----------------------|---------------|---------------|--------------------------------------------------------|
| Nombre d'exploitation | 6             | 5             | 8                                                      |
| SAU concernée (ha)    | 51            | 42            | 89                                                     |

## Une déprise agricole prévisible pour les années à venir



Projet de transmission des agriculteurs individuels de 55 ans et +

En 2013 : 73 exploitants auront 55 ans et plus :

- 39 exploitants individuels à titre principal,
- 11 exploitants en société à titre principal,
- 13 doubles-actifs professionnels,
- 10 cotisants solidaires.
- Plus de 3317 ha concernés = 32 % de la SAU déclarée sur le territoire.
- + de 920 ha libérés

sans repreneur.

- Pas de repreneurs recherchés pour les sociétés : 4 dissolutions sur 8 exploitations.

- 23 départs prévus d'ici 2016 dont 8 sans repreneur.

### Projets de transmission :

- 13 maintiens de l'activité : 8 cotisants solidaires poursuivront leurs activités et conserveront leur patrimoine. Les autres, passionnés par leur travail, ne souhaitent pas arrêter pour le moment.

- 28 repreneurs identifiés :

La moitié installeront ou contribueront à l'installation d'un jeune agriculteur (cadre familial principalement) dont 5 en double-activité sur des petites structures. La moitié restante : agrandissement d'exploitations existantes.

- 26 sans repreneurs :

Globalement : petites structures : seules 8 font 50 ha et plus.

- 3 exploitants favorables à une installation.
- 7 structures de - de 30 ha destinées au démembrement ou pour conforter l'installation de tiers.
- 16 rencontrés sans inquiétudes quant au devenir de leur foncier (seul à transmettre) : démembrement à prévoir.

### Enjeu :

→ + de 900 ha libérés dans les 10 ans à venir.

→ Favoriser la transmission de ces structures pour conserver une dynamique agricole locale, en maintenant les sièges d'exploitation et en contenant l'agrandissement des exploitations voisines.

## De jeunes candidats motivés mais manquant de moyens...



Besoins fonciers des candidats dans les 10 ans à venir

Le recensement non exhaustif de 21 candidats a été fait à dire d'experts. Ils sont généralement difficiles à identifier, plus particulièrement ceux souhaitant s'installer hors cadre familial.

### De jeunes candidats en remplacement :

10 candidats identifiés pour remplacer un cédant :

- 9 en individuel, 1 en société, sur la structure familiale.

Principal frein : incertitude de l'avenir agricole et des fortes contraintes de travail.

### Des sociétés familiales :

11 candidats souhaitent s'installer sur la structure familiale :

- Actuellement en système mixte, les jeunes réfléchissent à une spécialisation,

- Principal frein : manque de moyens : demande importante d'investissements (bâtiments, développement d'un atelier), de

foncier, de droits, etc.

- 5 projets sont à préciser, les candidats étant encore très jeunes.

### Enjeux :

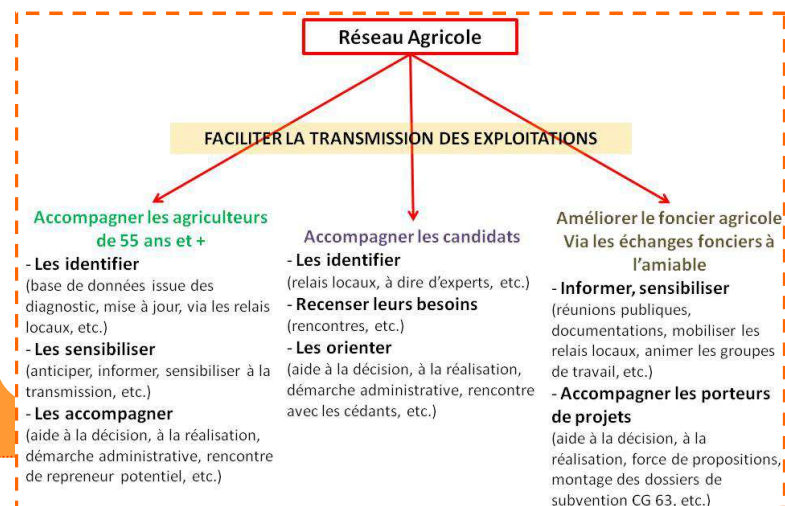
→ Connaître les besoins de ces candidats pour favoriser leur installation.

Ex. : besoins en foncier estimés : entre 325 et 485 ha.

→ Les aider à conforter leurs projets en les accompagnant dans la recherche de foncier, de droits, de bâtiments, de structures, etc.

## Action : Intégrer le Réseau pour la Transmission du Foncier : le RTF

Le Réseau Agricole Combrailles-Artense regroupe 7 communautés de communes des Combrailles-Sancy-Artense. Il est coordonné par le SMADC et animé par Stéphanie VIUSA-CAMPS. Voici les principales actions de ce réseau :



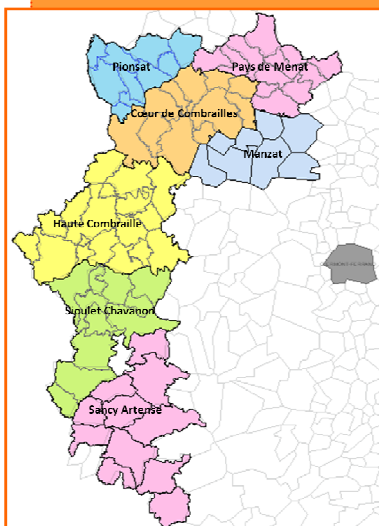
### Contact

Réseau Agricole :

Stéphanie VIUSA-CAMPS, animatrice

SMAD des Combrailles  
63390 St Gervais-d'Auvergne

Tel : 04.73.95.57.57



Périmètre du RTF au 1er janvier 2012

## Un parcellaire agricole dispersé

L'analyse cartographique du foncier permet de caractériser le parcellaire du territoire, et ainsi, les conditions d'exploitation des agriculteurs. Elle permet de repérer les zones nécessitant des améliorations.

### L'éclatement :

Il est la synthèse des 3 sous-critères suivants :

- le **morcellement** (surface moyenne des îlots) : sur le territoire étudié : les zones non remembrées (La Goutelle, St Jacques d'Ambur, Montfermy et une partie de Chapdes-Beaufort). Sur l'ensemble, la taille moyenne de l'îlot par commune varie de 1,89 à 3,63 ha.

- la **dispersion** (éloignement du

siège) : très présente sur la zone d'étude due à la pression foncière, à la concentration d'exploitations : les exploitants travaillent des terres éloignées de leur siège.

- le pourcentage de la **SAU autour du siège**.

La représentation cartographique ci-contre montre :

- **zones rouges-orangées** : zones morcelées et surtout dispersées : dispersion générale sur le territoire : de grandes distances parcourues par la majorité des exploitants. Les autres zones oranges présentent des difficultés mais sont à relativiser car seules quelques parcelles sont concernées.

- **zones vertes** : structure du

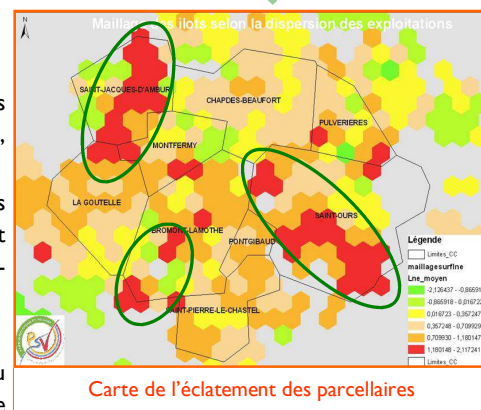
parcellaire correcte : toutes les communes remembrées, surtout récemment.

→ 35 exploitations sur les 89 étudiées graphiquement nécessiteraient une restructuration foncière.

### Les échos du terrain :

Plusieurs exploitants du territoire ont fait part de leur souhait de réaliser des échanges fonciers, que leur commune ait été remembrée ou non.

**Une volonté à accompagner chez certain et à développer chez d'autres.**



| Classement Eclatement | Situation correspondante                      | Nombre d'exploitations concernées |
|-----------------------|-----------------------------------------------|-----------------------------------|
| 1                     | Parcellaire présentant des difficultés        | 19                                |
| 2                     | Parcellaire présentant des difficultés        | 16                                |
| 3                     | Restructuration présentant peu de difficultés | 26                                |
| 4                     | Parcellaire structuré                         | 14                                |
| 5                     | Parcellaire très structuré                    | 14                                |

## Action : Réaliser un programme d'amélioration foncière

### Programme d'échanges fonciers

#### Informier, sensibiliser et mobiliser Agriculteurs/propriétaires/élus locaux

- Mise en place d'un comité de pilotage (portage du projet par les élus et agriculteurs, définition méthodologique...)
- Réunions publiques d'information (Sensibilisation et incitation)

#### Susciter et concrétiser les échanges fonciers

- Groupe de travail par secteur Travail par petits groupes (en fonction affinités et secteurs géographiques) sur possibilités d'échanges Obtention accord des différents parts
- Concrétisation des échanges Vérification/Validation des échanges Accompagnement pour les procédures administratives

Plusieurs outils existent pour améliorer les parcellaires morcelés et/ou dispersés.

Un programme d'aménagement foncier à l'amiable permettrait de réaliser des échanges fonciers, et ainsi, d'améliorer les conditions d'exploitation à l'échelle de la collectivité. Cette procédure est moins coûteuse et plus rapide qu'un remembrement classique. Son efficacité réside dans la force de persuasion et

l'implication des acteurs locaux et du cabinet d'étude qui le réalise. N'ayant aucun pouvoir contraignant, la sensibilisation, l'information et la mobilisation des propriétaires et des agriculteurs sont primordiales pour optimiser les échanges.

De plus, une partie des frais d'animation du programme pourrait être prise en charge par le Conseil Général du Puy-de-Dôme.

## Une dynamique agricole propice aux projets collectifs

La dynamique collective entre agriculteurs est ressortie lors des différentes réunions et des rencontres individuelles. Les exploitants se sont organisés ensemble au fil des générations pour faciliter leurs conditions d'exploitation.

Pour le matériel : près de 6 CUMA ont été créées sur 5 communes différentes. La CUMA de Pontgibaud regroupe plus de 100 adhérents. Du matériel est également acheté en commun.

Pour les grands travaux : l'entraide est fréquente entre voisins. Globalement, les agriculteurs témoignent d'une bonne entente dans la profession, tous statuts sociaux confondus.

Cette dynamique peut être génératrice

de projets et d'organisations collectifs. En voici quelques propositions.

### Idées de projets collectifs :

#### Encourager les initiatives des CUMA :

- Création de Groupement d'Intérêt Economique et Ecologique ;
- Organisation de partage d'expérience et/ou de voyages découverte ;
- Accompagner les porteurs de projets (expertise, technique, animation, subventions, etc.).

#### Favoriser le salariat agricole :

- Création d'un groupement d'employeurs (idée abordée sur Bromont-Lamothe) ou d'un Groupement d'Utilisateurs Volontaires.

res.

#### Fédérer la profession agricole en organisant :

- Journées à thème, avec visites d'exploitations,
- Formations,
- Repas, moments conviviaux,
- Participation à des manifestations agricoles nationales, internationales,
- Etc.



L'agriculture fait partie intégrante du territoire. Sa multifonctionnalité est de plus en plus mise en avant : fonction économique, sociale, environnementale, paysagère, etc.. L'Europe, la Région et le Département favorisent la diversification et cette multifonctionnalité en accompagnant notamment les porteurs de projet.

### Impliquer les agriculteurs dans l'aménagement du territoire :

- une commission agricole ayant pour mission de représenter les agriculteurs du territoire, d'intervenir lors des réunions relatives à l'urbanisme, d'établir

- des actions en faveur du territoire  
telles que des visites de fermes par les  
écoles municipales, la distribution de  
composte/fumier ou encore le parraina-  
ge des jeunes agriculteurs qui s'installent  
sur le territoire.

Sur la zone d'étude, l'agriculture, principalement extensive, génère une économie locale basée sur des productions variées et de qualité. Cependant, peu de valorisation à l'échelle locale de ces productions n'est faite (transformation, vente directe/indirecte, labels de qualité, Accueil à la Ferme, etc.). La proximité de l'agglomération clermontoise et l'accueil de nouvelles populations constituent un bassin de consommateurs potentiels. La mise en place de circuits courts répondrait à la demande locale tout en valorisant des productions de qualité et en offrant aux agriculteurs des débouchés plus rémunérateurs.

## A collage of various images representing French agriculture and food. It includes: a cow and calf in a field; a glass of milk; a pig; a sheep; a large pile of hay; a person holding a sign that says "Employé"; a busy street scene with many people; a landscape view of rolling green hills; a stylized tree made of small figures; the European Union flag; the AB logo with the text "AGRICULTURE BIOLOGIQUE APPROUVEE"; the "BIENVENUE à la ferme" logo; and the Red Bull logo.

- Accompagner les porteurs de projet (mise à disposition de foncier, locaux, experts, communication, etc.),
- Favoriser l'approvisionnement de la restauration collective,
- Participer au développement de labels de qualité (Label Rouge, IGP, Marque Parc, etc.).

Ces exemples d'actions peuvent favoriser et améliorer les échanges au sein même de la profession mais aussi entre les agriculteurs et les autres usagers du territoire.

**CER France**  
**Horizon 63**  
Jérôme GANDON  
Florence GOUTTIERE  
Eve ARMENTE

 63

35, rue du Pré La Reine  
BP 9 St Jean  
63 014 Clermont-Fd

Tel : 04.73.98.46.46  
Fax : 04.73.98.46.30



Rue du Commerce  
63 210 Pontgibaud  
Tel : 04.73.88.75.58  
Fax : 04.73.88.91.30



**PUY-DE-DÔME**  
CONSEIL GÉNÉRAL

Tel : 04.73.42.24.44  
Fax : 04.73.42.20.04